

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID 19 – LA VILLE À VOS CÔTÉS

Pendant le déconfinement aussi, la Ville d'Annecy organise chaque jour les conditions de maintien du service public, répond aux besoins des usagers et des acteurs de la lutte contre le Covid-19, et s'engage en faveur des acteurs économiques impactés.

Les services et lieux d'accueil Petite enfance rouvrent progressivement à partir du lundi 15 juin.

Le Point accueil Petite enfance, situé Villa Dunand à Annecy-le-Vieux, accueillera les usagers :

- mardi, mercredi, vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30,
- lundi et jeudi, de 8h30 à 12h.

Dans les Relais d'assistants maternels, l'accueil sera possible **sur rendez-vous, à prendre lors des permanences téléphoniques** au 04.50.63.52.30, aux horaires suivants :

- lundi, jeudi, vendredi, de 13h à 17h30,
- mercredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h30.

Dans les structures d'accueil des enfants (accueil à la journée) :

Actuellement, 440 places sont ouvertes pour les enfants d'Annecy, inscrits à l'année dans nos établissements, dont les parents doivent retourner travailler.

A partir du 15 juin, 10 places supplémentaires seront ouvertes aux *Bambis* (Cran-Gevrier-Vallon), avec l'ouverture d'un nouveau groupe dans les locaux de la halte-garderie attenante, de 7h45 à 18h15 (sauf mercredi).

Ces 10 places supplémentaires permettront d'accueillir des enfants, qui ne pourraient pas l'être dans leur structure d'origine, et dont les parents doivent retourner travailler.

Les coordonnées des services et accueils petite enfance sont à retrouver sur www.annecy.fr

Ouverture et fonctionnement des services de l'action sociale.

Durant les semaines de confinement, les différents services municipaux ont assuré des permanences téléphoniques et quand cela était nécessaire et possible, un accueil sur rendez-vous.

Avec le déconfinement progressif, l'accueil du public s'est organisé. Quelques changements sont intervenus depuis, notamment le service Intervalle qui a réintégré ses bureaux au 2 rue André-Fumex et qui est ouvert les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h. Le service domiciliation demeure pour l'instant au 1 rue du 67^e BCA.

L'espace emploi d'Annecy-le-Vieux (13 bis rue des Pommaries) rouvre au public les matins, à compter du 15 juin, du 8h30 à 12h.

Retrouvez les modalités et horaires d'ouverture des services de l'action sociale (insertion, logement, intervalle et domiciliation, CCAS et direction de l'action sociale) sur www.annecy.fr

Renouvellement du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale

En vue du renouvellement du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, composé d'élus et de représentants d'associations participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune (Union départementale des associations familiales UDAF, association de retraités et de personnes âgées du Département, association de personnes handicapées du Département, association oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions), les associations intéressées peuvent d'ores et déjà contacter le CCAS pour proposer une liste comportant au moins 3 noms de candidats sauf impossibilité dûment justifiée à : CCAS d'Annecy – BP 2305 – 74011 ANNECY Cedex – tél : 04.50.88.67.15 mèl : ccas@annecy.fr

Consultez les informations concernant le coronavirus Covid-19 sur www.annecy.fr

La vidéo du jour sur la chaîne You Tube de la Ville : « Réouverture des restaurants seniors »

Si vous souhaitez revoir les différentes vidéos de la Ville d'Annecy :

www.annecy.fr

Facebook : [facebook.com/VilleAnnecy/](https://www.facebook.com/VilleAnnecy/)

You tube : <https://www.youtube.com/Villeannecy>

La Ville d'Annecy vous remercie de continuer à appliquer les gestes barrière.

Ensemble, faisons bloc contre le Coronavirus !